

GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY
Compte rendu du conseil d'école commun maternelle/élémentaire N°2 du 7 mars 2019

Accueil

Secrétaire de séance : HORVENO Solène (SCU élémentaire)

Début de la séance : 18h00

Tour de table puis ouverture de la séance selon l'ordre du jour.

Emargement

Membres Présents :

Ecole élémentaire :

Madame Schneider, directrice

Mesdames Bouter, Le Ray, Chéné, Hoquy, Chéneau, Veit, Joly, Rouxe, Audureau, Carval, enseignantes,
Monsieur Eveno, enseignant IME,

Invités : Madame Chevoleau, directrice adjointe de l'IME C.Royer, Solène Horveno SCU et élèves
délégués des classes élémentaires

Ecole maternelle,

Madame Trémoureux, directrice

Mesdames Delpha, Costanso, Colicourt, Toinault, Monsieur Guéno, enseignants

Madame Lévêque, ATSEM

APEI

Aurélié Sibelet, Charlotte Le Coq, Sandrine Hebras-Leclerc, Stéphanie Guibouin, Gaëlle Le Bail, Pauline
Deboeuf-Saillard, Charles Baholet, Emilie Tournade, Maëlle Boussicaud, Sylvaine Hucke, Emilie Hardy,
Pascal Guell, Nolwenn Guillot, Lucile Hegwein, Emmanuel Loiseaux, Mahé Guillemette

Mairie

Monsieur Dholland, Maire de Saint André,

Madame Pichon, adjointe chargée des affaires scolaires

Education Nationale

Monsieur Le Guilly, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Membres excusés:

Madame Pilon, Inspectrice de l'éducation Nationale de la Circonscription

Madame Le Cair, Madame Galisson, Madame Homo, Madame Le Moigne et Madame Bocquel
enseignantes

Monsieur Charon, directeur du service éducation de la mairie

1. Présentation du conseil des enfants de l'école élémentaire.

Propositions pour le logo des écoles maternelle et élémentaire et vote.

Sur un total de 50 voix, le logo numéro 3 a été élu à la majorité avec 33 voix.

Les logos 1, 2 et 5 ont obtenu 4 voix chacun

Le logo 8 a obtenu 3 voix

Les logos 4 et 7 ont obtenu 1 voix chacun

Le logo 6 n'a reçu aucun vote

2. Bilan de la période (périodes 2 et 3, de novembre à février)

Ecole élémentaire :

Novembre/décembre, sans problème particulier avec l'ensemble des fonctionnements habituels de l'école bien en place.

Les actions :

- **Projet Fables de la fontaine**, exposition au Parvis de Saint-André des Eaux. De nombreuses classes ont pu y aller, exposition très intéressante et enrichissante. Les CM2, CP/CE1, CE1 et CE2 ont pu réaliser des dessins qui ont été exposés à la bibliothèque.
- **Commémoration du 11 novembre** par une lecture de 3 CM2 devant le monument aux morts. Très grande satisfaction de M. le Maire, il souhaite que cette initiative se poursuive.
- **Marché de Noël** : la réalisation a été un grand succès
- **Classe de neige** : 55 enfants de CM1 sont partis + 2 élèves IME + 6 adultes = 63 personnes partantes. Durant le séjour il y a eu cinq séances de ski, une randonnée pédestre et raquette, visite de la fromagerie, achat de souvenirs et des jeux dans la neige. Il y a eu aussi une soirée loto, une soirée boum et soirée avec la présence d'un pisteur secouriste. Les enfants ont été très persévérants et volontaires. Malgré 40 enfants qui ne savaient pas skier tout s'est bien passé et bien déroulé avec un joli temps. Une réunion pour présenter les photos de cette année aux parents des actuels CM1 se déroulera le 14 juin 2019. La réunion pour présenter le projet 2020 aux actuels CE2 se déroulera le vendredi 24 mai.
- **100 jours** : depuis le début d'année, les CP et les CE1 comptent les jours d'école et lors du centième jour (mercredi 06 mars) de nombreuses activités ont été réalisées autour du nombre 100 avec plusieurs parents présents.

L'inclusion du groupe IME est toujours très satisfaisante et a des retours positifs :

- Les 10 enfants de l'IME alternent temps de classe avec Monsieur Eveno, temps éducatif avec les éducateurs spécialisés et temps de prise en charge par des professionnels. Ils sont inclus en classe ordinaire pendant les temps d'arts plastiques, d'EPS et parfois en sciences pour ceux qui vont en cycle 3, ce sont des activités porteuses pour leur vie quotidienne. Beaucoup de positif sur les activités qu'il y a à l'école et sur l'intégration des enfants au sein de celles-ci, ce projet est un atout pour l'IME C. Royer. Les professionnels sont, eux aussi, très bien accueillis.
- Certains enfants, présents cette année au sein de l'IME C. Royer, viennent visiter l'école pour se préparer à la prochaine rentrée. 10 enfants sur 48 peuvent intégrer l'école.

Ecole maternelle :

Portes ouvertes :

Temps de rencontres, d'échanges et de visites avec les parents, souhaitant inscrire leur enfant à la rentrée 2019. Cette année, la communication n'a pas été suffisante. Suite à un retard d'envoi de l'article dans l'andréannais, celui-ci n'est pas été publié et le nouveau blog n'est pas encore assez connu.

Mr Charon était présent pour présenter la restauration scolaire et les activités périscolaires, les parents d'élèves au nom de l'APEI, et Mr Le Guilly en tant que représentant de l'amicale laïque et DDEN de l'éducation nationale.

Actions en partenariat avec la municipalité :

Les activités péri éducatives : Elles se déroulent bien. Les jeunes enfants reviennent pour certains à 13h pour la sieste, c'est très appréciable de maintenir cette possibilité.

Education musicale : Avec tous les élèves de MS et GS.

L'éducation musicale s'est très bien déroulée avec les enfants des deux niveaux. Il y a eu 5/6 séances de 45 minutes sur le thème de l'Europe et les enfants ont adoré. Ils ont pu manipuler divers instruments.

Bibliothèque : Visite des classes et prêts de livres. Les visites ont commencé cette semaine et se poursuivront jusqu'en juin à raison d'une séance pour les PS et GS et deux séances pour les MS. Cela permet d'inciter les enfants à se rendre à la bibliothèque hors temps scolaire.

Actions réalisées grâce aux aides attribuées par l'association de parents d'élèves et l'amicale laïque

➤ Danse, expression corporelle :

Cette année, cette activité a dû être annulée pour raisons personnelles de l'intervenante.

➤ l'Usep :

- Gymnastique : MS à La Baule, cette activité s'est déroulée entre les deux classes.

Actions au sein de l'école :

Aide personnalisée complémentaire se déroule sur le temps du midi elle est encadrée par des enseignants. Au cours de cette période l'aide individualisée est destinée à certains élèves de GS ayant besoin de soutien en lecture et phonologie. Les enfants sont ensuite amenés au centre des activités périscolaires.

Noël : Comme chaque année, cette période de l'année est propice à la fête et aux sorties.

- Spectacle à la salle Anne de Bretagne. La jauge pour la maternelle était limitée à 89 personnes par séance, c'est un lieu intimiste correspondant bien aux petits, c'est à renouveler.
- Chants et goûter de Noël : Toutes les classes se sont rassemblées autour d'un feu de cheminée, de chants de Noël et du goûter. Les parents nous ont apporté des gâteaux. Moment festif et convivial.

Visites

- Visite du salon d'automne avec les MS et les GS

C'est une visite qui a lieu chaque année, les enseignants sont contents d'y participer. Cette exposition est abordable par les jeunes élèves et elle permet une première approche des arts visuels.

3. Projets en cours et à venir

Ecole élémentaire :

- CP Musique : Les CP ont terminé leur projet musique après 7 séances sur le thème « la musique à travers l'histoire : improvisations et variations (baroque, classique, bluzz, jazz).
- CE1 Parcours culturel :
Les CE1 ont assisté à une pièce de théâtre « Théâtre et équilibre » au théâtre de Saint-Nazaire, ils iront à un concert le 18 mars au VIP à Besné et au musée d'art de Nantes les 25 et 26 avril (deux groupes) : pour travailler sur le langage du corps.

- CE2

Les CE2 préparent en classe, avec leur enseignante, le permis piéton qu'ils passeront le mardi 2 avril à 14h en présence d'un gendarme.

Ils travaillent tous les vendredis matins sur leur projet cirque.

Avec l'USEP, ils participeront à des jeux de raquettes le mardi 14 mai.

Les séances de piscine se termineront fin mars avec une évaluation finale qui se déroulera à « Aqua parc » la piscine de Saint-Nazaire.
- CM1

Les CM1 se rencontreront pour disputer un tournoi de pétanque et rencontreront une autre école, en mai/juin, en ultimate
- CM2

Séjour Normandie : Du 27 au 29 mars les CM2 partent sur le parcours historique des soldats de la guerre en découvrant les plages du débarquement, le musée Airborn, le cimetière américain, le musée des beaux-arts à Caen (les enfants présentent eux-mêmes un tableau) et ils visiteront le Mont Saint Michel. Ils hébergeront au même endroit que l'année dernière.

Il y aura 7 accompagnateurs : trois enseignantes de CM2, monsieur et madame BOUCHON, Monsieur JANSEN et Solène HORVENO (SCU de l'élémentaire).

Ils ont disputé un tournoi de handball avec l'USEP en décembre.

Ils assisteront à un bal de danses traditionnelles durant lequel ils effectueront les danses apprises à l'école.

Leur troisième rencontre USEP sera basée sur des parcours combinés, endurance et sur des zones de tir.

Un gendarme est intervenu au sein de l'école pour le permis internet, les élèves ont un carnet à lire et à travailler afin d'être prêts pour l'évaluation du 3 avril.
- Point liaison école/collège : La principale de Jean Moulin est venue à l'école pour une réunion d'information et présenter le collège aux parents.

27 élèves de CM2 ayant émis le vœu de s'inscrire à Jean Moulin ont pu visiter le collège le jeudi 7 mars : cela était très bien organisé, ils ont été bien accueillis.

Des ateliers particuliers créés par les professeurs seulement pour eux. Les classes de 3^{ème} avaient préparé des gâteaux pour un goûter. Les élèves sont revenus enchantés.
- Stage de réussite à Pâques : destiné aux élèves de CM1 et de CM2 en difficulté en français ou en maths. Sur proposition des enseignants avec l'accord des parents. Le stage n'a pas forcément lieu à l'école (regroupement des élèves possible sur une autre école). Encadré par un enseignant.
- **PROJETS FEDERATEURS**

Trousse à projets : 1020€ sont collectés à ce jour mais l'argent ne sera pas dédié qu'au séjour de Normandie, il sera utilisé pour les projets de l'année.

L'équipe réfléchit à mettre un mot pour impliquer tous les parents d'élèves l'année prochaine.

Conférence débat sur le thème de l'attention/mémorisation. Nous avons demandé la prise en charge du coût de l'intervention par un professionnel (formateur, neurosciences) 200€ par la mairie.
- Cirque CE2 : mardi soir 4 juin
- Chorale : mardi 7 et jeudi 9 mai
- Projet vélo : jeudi 27 juin

- Collectes papier : Le papier doit être bien trié : le papier qu'avec le papier blanc (feuilles de couleurs, enveloppe à fenêtre, prospectus ne sont pas autorisés avec le papier blanc), publicité (feuilles de couleurs, prospectus, flyers...) et journaux.
- Salon du livre du 4 au 8 février. 20% de la somme totale offerte en livres pour la BCD de l'école. Nous sommes satisfaits car cela a bien fonctionné à l'école.
- Collecte cartouches d'encre : que les petites cartouches, les grandes ne sont plus autorisées.
- Projet EDD : nettoyage de la cour par les enfants : planning en cours de réalisation
- Ventes de gâteaux : Informer les parents dès lors qu'une vente de gâteau est organisée.

Ecole maternelle :

- a) Projets
 - Actions en partenariat avec les CP : différents projets et échanges.
 - Actions en partenariat avec le multi accueil :
 - Le mercredi 3 avril : Carnaval défilé dans le bourg, puis Mille pattes. Retour à la maternelle avec les enfants de la crèche pour jeter de confettis et goûter.
 - En juin la passerelle pour l'intégration des futurs élèves à l'école.
 - Natation : Pour les GS à partir d'avril, cette année nous devons réaliser une enquête d'honorabilité pour les parents accompagnateurs, cette enquête sera obligatoire pour tous les parents intervenants lors des sorties scolaires. Cette année, les parents sont motivés : 10 parents d'inscrits pour 11 séances de piscine.
 - Chorale : le mardi 21 mai à 18h30 à l'espace des marais. Thème cette année : l'Europe
 - Usep
 - Danses traditionnelles : TPS/PS le mardi 26 mars
 - Pêche à pied: au printemps : TPS/PS le vendredi 17 mai
 - P'tit bouge tout partout, rencontre avec des classes de l'école de Trignac, par niveau de classe.
 - PS : le jeudi 09 mai, MS : la date n'est pas encore fixée.
 - Randonnée avec les MS.
 - 1000€ par l'amicale en maternelle et 1500€ par amicale pour l'élémentaire

4. Projets des écoles : (présentation en pièces jointes)

Distribution du projet d'école aux parents délégués et présentation des axes du nouveau projet d'école 2018-2022. Ce projet a été validé par l'IEN.

5. Numérique à l'école, LSU, Blog.

- Numérique : une formation pour la classe mobile en mars pour les CM2
- 2 TBI ont été commandés par la mairie (classes de CM1 et de CE2).
- LSU : des problèmes ont été remontés à la suite de la mise en ligne des LSU de décembre (pas de signature, parents jamais connecté, problème de connexion). Les LSU peuvent être édités pour les parents qui en font la demande.
- Blog :

Chaque école possède son blog, la mise en place se fait progressivement.

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/ferrymaternelle/>

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/ferryelementaire/>

Un code d'accès a été mis en place pour les articles où apparaissent des photos d'élèves. Les autres articles, généraux, sont libres d'accès et font vivre le blog vers l'extérieur.

6. Préparation de la rentrée 2019 : effectifs, carte scolaire, règlement des écoles.

Ecole maternelle :

Nous n'avons pas de mesure de carte scolaire, mais nous notons une baisse dans les effectifs arrivant en maternelle. A la rentrée prochaine, nous n'aurons que 7 TPS comptant dans nos effectifs. Seuil de fermeture : 155. Seuil d'ouverture : 192

CYCLE I				TOTAL
TPS	PS	MS	GS	
7	50	47	55	159

Ecole élémentaire :

CYCLE II			CYCLE III		Total
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
56	60	62	53	56	287

Carte scolaire : pas d'ouverture prévue (Seuil O= 308)

Réunion des futurs CP : 29 mars avec le projet séjour Poney

Nouveau règlement départemental : réécriture du règlement intérieur en partenariat avec les parents délégués avant juin 2019 (présentation du nouveau règlement intérieur au 3^e conseil d'école).

7. Mairie :

Travaux de l'école élémentaire : phase 4 (Accessibilité handicapés / Sécurité incendie / Réfection 2 blocs sanitaires / Travaux de confort : peintures de 7 classes sur 11). Une réunion a eu lieu en janvier, le budget d'investissement est à hauteur de 500 000.00 €.

- Nouveau portail, 2 visiophones, Enlèvement du bac à sable si budget, Création d'un couloir d'entrée entre les 2 classes de ce2 (accès handicapés), Changement des stores, peintures sauf classes 19->22 : couleur ? Pas n'importe quelle couleur : couleur identique pour couloir et deux couleurs maximum pour les classes.
- Echange de 2 classes dans le bâtiment à étage (nb élèves ne devant pas dépasser 100 à l'étage) : échange IME – 1 classe de l'étage (ce qui engendre le mécontentement des enseignantes de CM2)
- Chiffrage alarme bâtiment à étage

➤ Ecole maternelle

Une étude va être réalisée pour le projet de rénovation de la maternelle avec un financement à envisager pour le prochain municipale.

➤ Salles sportives

Demande de créneaux supplémentaires. Ceux proposés ne suffisent pas pour proposer une utilisation pas classe.

➤ Budget 2019 :

		selon effectifs de la rentrée 2018	
		E.J.F	M.J.F
Nombre d'élèves (domiciliés sur la commune)		291	166
6065 livres	maternelle 3,00 € par élève		498,00 €
	élémentaire 10,5 € par élève	3 055,50 €	
6067 fournitures scolaires dont papier	maternelle 32,00 € par élève		5 312,00 €
	élémentaire 32,00 € par élève	9 312,00 €	
60632 fournitures petit équipement	maternelle 5,00 € par élève		830,00 €
	élémentaire 1,80 € par élève	523,80 €	
6247 transports collectifs	maternelle 9,00 € par élève		1 494,00 €
	élémentaire 9,00 € par élève	2 619,00 €	
6288 activites culturelles	maternelle 9,00 € par élève		1 494,00 €
	élémentaire 9,00€ par élève	2 619,00 €	
TOTAL		18 129,30 €	9 628,00 €
60628 Pharmacies dont malles PPMS		100,00 €	200,00 €
6156 maintenance informatique PYGRAM		3 000,00 €	1 200,00 €
TOTAL GENERAL		21 229,30 €	11 028,00 €
		32 257,30 €	

Le budget reste identique aux années précédentes, depuis la baisse en 2014, aucune augmentation n'a eu lieu.

IL n'y a pas d'élèves domiciliés hors commune dans nos écoles. Par contre quelques enfants sont scolarisés hors commune, Mme Pichon fait tout ce qui est en son pouvoir pour les maintenir sur la commune.

Ecole maternelle :

- Investissement : 2000€

- Une somme de 1000€ nous a été octroyée pour l'achat de vélos pour la cour des grands
- Une somme de 1000€ nous a été octroyée pour l'achat de matériel informatique, nous souhaiterions investir dans des ordinateurs portables dans un premier temps.

Enveloppe trop faible en informatique. La grande majorité des ordinateurs dans les classes sont obsolètes il n'y a plus de maintenance prévue, nous récupérons de temps en temps quelques anciens ordinateurs des services municipaux. Nous devrions en avoir deux prochainement.

Mr Le Maire continue l'équipement complet de l'élémentaire avant de réaliser celui de l'école maternelle.

Ecole élémentaire :

- Investissement : 12 700€

- 2 TBI + 2 portables sur les 3 demandés : 7600€
- 1 ordi portable : 800€
- Remplacement de 2 tableaux verts par blancs : 1500€
- Mobilier : 2800€

8. Point sécurité

Ex. de confinement réalisé en novembre : problème avec les Talkie-walkie (élémentaire) -> Corne de brume en remplacement.

Ex. alerte intrusion novembre (maternelle)

Problème d'entente du signal dans certaines classes.

Ex. de confinement (alerte sms rectorat) en janvier pour les écoles de la zone de Montoir. Alerte SMS quand nous sommes en classe, nous n'avons pas toujours notre téléphone à portée de mains.

Ex. incendie en février (élémentaire) et janvier en (maternelle)

9. Informations diverses

- Fête de l'école (22 juin) : Matériel pour l'APEI et amicale laïque
- Sortie Vélo : en attente de la vérification d'honorabilité : Demandes vérifiées par le rectorat. S'il n'y a pas de retour cela signifie que c'est bon mais il y a une date limite pour rendre l'honorabilité. Valable pour les activités cochées.

10. Questions diverses des parents d'élèves

- Côté maternelle, la signalétique n'est pas très claire pour les places handicapées. En effet, le marquage au sol n'est pas très lisible, la bande podotactile indique 2 places alors qu'il n'y a qu'un seul panneau. Un marquage plus visible (sol et panneau) serait-il possible pour que les parents ne s'interrogent plus ?
Oui, la place va être refaite.
- Côté maternelle, plusieurs petits enfants ont heurté le petit poteau de couleur verte juste en bas de la descente du parking en allant vers le portail. Serait-il possible de le peindre d'une couleur plus voyante ? *Il va être enlevé car il y a eu l'installation des barrières.*
- Plusieurs parents nous ont interrogés sur la prochaine rentrée pour connaître le rythme prévu (école ou non le mercredi matin) : ce sera un rythme avec école le mercredi matin (c'est-à-dire rythme non dérogatoire). Le rythme scolaire a été re-signé pour 3 ans (PEDT jusqu'en 2022).

- M. le maire évoque une vigilance partagée avec des élus d'autres communes de la CARENE quant à la loi de la confiance votée par l'Assemblée Nationale. Ce projet de loi suscite de l'incertitude et de nombreuses inquiétudes au sein de la communauté éducative.

Fin de la séance : 20h00

Prochain CE élémentaire : vendredi 14 juin 2019

Prochain CE maternelle : jeudi 13 juin 2019

À Saint André des Eaux le 7 mars 2019

La directrice de l'école élémentaire

Bénédicte Schneider

La directrice de l'école maternelle

Isabelle Trémoureux